



**Directrice ou
Directeur de
funérailles**

Options de double diplomation interne

Programmes avec année(s) en commun

diplôme

année
2*

Directrice ou
directeur de
funérailles-classe
2 (sans permis
d'embaumeur)

diplôme

année
2,5

Directrice ou
directeur de
funérailles-classe
1 (avec permis
d'embaumeur)

Programmes avec année(s) en commun

*Le programme Directrice ou directeur de funérailles-classe 2 (sans permis d'embaumeur) a un tronc commun avec le programme Directrice ou directeur de funérailles classe 1 (avec embaumeur). L'étudiant doit toutefois compléter quelques cours pour obtenir le diplôme de classe 1.

Transferts entre campus

Ce programme est offert au campus de Sudbury.

Reconnaissance de crédits

Options de transfert de crédits disponibles à l'étudiant qui a déjà suivi des cours collégiaux ou universitaires

Crédits accordés par le Collège Boréal pour un ou plusieurs cours formellement suivi(s) à Boréal ou dans un autre établissement postsecondaire.

- ✓ Transferts de crédits par cours
- ✓ Transferts de crédits en bloc
- ✓ Équivalences

Reconnaissance des acquis

Options de reconnaissance des acquis

Évaluation des apprentissages non scolaires, tels l'expérience acquise en milieu de travail, les stages, le bénévolat, les ateliers et conférences, la formation autodidacte, les activités politiques, sportives, culturelles et sociales, les voyages, etc. en vue de recevoir le crédit pour un ou plusieurs cours collégiaux.

- ✓ Reconnaissance des acquis par cours

Options de double diplomation externe

Parcours généraux

Parcours identifiés par des universités et collèges permettant à l'étudiant ou l'étudiantes d'un programme spécifique de faire reconnaître des crédits collégiaux envers un deuxième diplôme.

Directrice ou directeur de funérailles- classe 2 (sans permis d'embaumeur)

- **Seneca**
Honours Bachelor of Interdisciplinary Studies
Crédits octroyés : entrée Moyenne requise : 70% ou plus
directe à l'étape 4

Directrice ou directeur de funérailles-classe 1 (avec permis d'embaumeur)

- **Seneca**
Honours Bachelor of Interdisciplinary Studies
Crédits octroyés : entrée Moyenne requise : 70% ou plus
directe à l'étape 5

Évaluation du dossier

Dans le cas où il n'y existe aucune entente officielle ou de parcours général, il est quand même possible de transférer des crédits entre établissements. Visitez le site Web du collège ou de l'université qui vous intéresse pour en apprendre davantage !

Options de transfert de crédits disponibles à l'élève du secondaire

Crédits accordés pour des cours disponibles aux élèves du secondaire admissibles vers un programme collégial ou un apprentissage.

✓ Double reconnaissance de crédit(s)

Cours offerts aux élèves du secondaire pour des crédits collégiaux vers les programmes en direction de funérailles :

Nom du cours	Cote de cours (secondaire)	Cote du cours équivalent (collégial)
Arrangements funéraires 1	-	FSF1101
Biologie humaine	BIO1000	SBE4T

Notez que l'offre de cours DRC varie chaque année. Veuillez communiquer avec le conseiller en orientation de votre école secondaire pour plus de renseignements.

Dans le cas où vous aimeriez :

- mieux comprendre vos options de transfert;
- savoir comment faire demande;
- retrouver les formulaires nécessaires;
- connaître les frais associés;
- d'autres renseignements

visitez :

[www.collegeboreal.ca/
futurs-etudiants/admission-et-inscriptions/transfert](http://www.collegeboreal.ca/futurs-etudiants/admission-et-inscriptions/transfert)